

## Effectifs universitaires en 2023-2024

En 2023-2024, 1 604 200 étudiants sont inscrits à l'université (hors autres établissements membres ou composantes des établissements expérimentaux). Cet effectif est stable par rapport à 2022-2023 (+0,5%), avec une variation très faible dans les cursus licence (+0,4 %) et master (+0,6 %) et une très légère hausse en doctorat (+0,9 %). Les néo-bacheliers s'inscrivent davantage à l'université (+1,4 %, le nombre de lauréats au baccalauréat 2023 ayant augmenté de 1,2 %). Les effectifs à l'université augmentent particulièrement en IUT, avec les étudiants en 3<sup>ème</sup> année de Bachelor universitaire de technologie, dont c'est la première année d'existence. Parallèlement, les inscriptions diminuent massivement en licence professionnelle. Le nombre d'inscriptions augmente en santé. Le nombre d'étudiants en mobilité internationale augmente de 1,2 % dans l'ensemble et diminue légèrement en cursus doctorat.

### Des effectifs universitaires stables avec une légère augmentation en cursus doctorat

En 2023-2024, il n'y a pas eu de création d'établissement public expérimental (EPE), simplement des changements de contours internes ; les établissements sortis d'expérimentation et devenus grands établissements sont comptabilisés ici dans le périmètre regroupé, comme les EPE. On dénombre 1 667 200 inscriptions d'étudiants sur ce périmètre regroupé pour l'année 2023-2024, hors formations d'infirmiers. Sur le périmètre strictement universitaire (hors autres établissements membres ou composantes des regroupements), le nombre d'inscriptions s'élève à 1 604 200, effectif stable (+0,5 %) par rapport à 2022-2023.

#### Effectifs dans les universités françaises par cursus

Cursus	Universités 2023-2024 au sens strict	Evolution par rapport à 2022-2023	Universités 2023-2024 Périmètre regroup.
Cursus licence	961 600	0,4%	972 200
Cursus master	588 600	0,6%	637 200
Cursus doctorat	54 000	0,9%	57 900
<b>Ensemble</b>	<b>1 604 200</b>	<b>0,5%</b>	<b>1 667 300</b>

**Champ :** France, hors formations d'infirmiers cursus licence

**Source :** MESR-SIES Système d'information du suivi de l'étudiant (SISE)

Après avoir connu une forte diminution à la rentrée 2022 (-4,4 %), les effectifs en cursus licence se stabilisent en 2023-2024 (+0,4 %) principalement en raison d'une augmentation très marquée des inscriptions en instituts universitaires de technologie (IUT). Cette dernière est due à la première année d'existence de la troisième année de Bachelor universitaire de technologie (BUT). Les inscriptions en cursus master se stabilisent également (+0,6 %) après une baisse de 2,2 % en 2022-2023. Les inscriptions en doctorat, observées au 15 janvier 2024, augmentent légèrement (+0,9 %), après une année de baisse ; elles ne sont cependant pas finalisées à la date d'observation.

### Les inscriptions de nouveau en baisse en licence générale et qui se stabilisent en PASS

Dans le cursus de licence, les effectifs continuent à diminuer en licence générale moins fortement cependant qu'en 2022-2023 (-1,8 % après -4,9 %). Ils connaissent une très légère baisse en première et deuxième année, mais diminuent fortement en troisième année (-4,6 % ; cf. annexe 2) après une baisse significative en L2 en 2022-2023 (-5,8 %). Au sein des licences générales, les inscriptions aux parcours avec mineure santé, qui permettent de se préparer aux concours des formations longues de santé, augmentent fortement : +11,8 %. Parallèlement les inscriptions se stabilisent en Parcours Accès Spécifique Santé (PASS : -0,6 %)

#### Effectifs en cursus licence par type de diplôme

Type de la formation du cursus licence	Universités 2023-2024 au sens strict	Evolution par rapport à 2022-2023	Universités 2023-2024 Périmètre regroup.
DAEU et capacité en droit	8 000	-1,4%	8 000
PASS	25 200	-0,6%	25 200
IUT	143 300	33,7%	143 300
Licence Générale	701 600	-1,8%	704 300
Licence Professionnelle	26 500	-44,8%	26 600
Autres formations du cursus Licence	57 000	4,5%	64 800
<b>Ensemble</b>	<b>961 600</b>	<b>0,4%</b>	<b>972 200</b>

**Champ :** France, hors formations d'infirmiers cursus licence

**Source :** MESR-SIES Système d'information du suivi de l'étudiant (SISE)

Le nombre d'inscrits en licence professionnelle continue à diminuer, très fortement cette année (-44,8 % après -7,2 % en 2023), parallèlement à l'augmentation très marquée en IUT due à la troisième année de BUT (+33,7 %). D'autant que les années précédentes la licence professionnelle était un débouché important de poursuite d'étude pour les lauréats de DUT : ils représentaient 27% des effectifs de licence professionnelle en 2022-2023. En 2023-2024, après une deuxième année de BUT, les étudiants poursuivent massivement en 3<sup>ème</sup> année de BUT.

Les inscriptions en « autres formations du cursus licence » restent également dynamiques ; cela s'explique en partie par une hausse du nombre d'étudiants en formations paramédicales de cursus licence, qui sont mieux pris en compte dans les effectifs universitaires bien que les inscriptions ne sont pas exhaustivement enregistrées et finalisées au 15 janvier (+6,9 % ; cf. annexe 3), et par une

hausse du nombre d'étudiants étrangers en mobilité internationale (+1,4 % en cursus licence ; cf. annexe 4). Ces derniers représentent 31 % des inscrits dans ces formations.

### Baisse du nombre d'étudiants dans toutes les disciplines générales sauf en STAPS et Droit

Au 15 janvier 2024, les nombres d'étudiants inscrits en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS) et en Droit sont stables. Dans toutes les autres disciplines générales, tous cursus confondus, les effectifs d'étudiants sont en baisse.

Concernant les études de santé, les étudiants souhaitant passer les concours de santé peuvent s'inscrire en PASS ou dans des licences disciplinaires, avec mineure santé (les L.AS) ou avec majeure santé (licences Sciences pour la santé option santé). À la rentrée 2023, 26 800 étudiants sont inscrits en L.AS et 4 200 en licence majeure santé ; 11 % des inscrits en L.AS sont en STAPS et 56 % en disciplines scientifiques (parts stables, cf. annexe 1). Les étudiants en L.AS sont maintenant majoritaires parmi ceux pouvant prétendre à se présenter aux concours de santé (ils représentent 51,5 % des candidats potentiels, +2,8 points en un an). Dans les disciplines relevant de la santé, les inscriptions continuent à augmenter (+4,5 % après +3,8 %) notamment en pharmacie (+10,9 %).

Les effectifs étudiants diminuent en Arts, Lettres, Langues, SHS (-2,5 %), dans les disciplines scientifiques (-3,6 %) et en économie, gestion, AES (-8,7 %).

#### Effectifs dans les universités par groupe disciplinaire

	Universités 2023-2024 au sens strict	Evolution par rapport à 2022-2023	Universités 2023-2024 Périmètre regroup.	Rappel universités 2022-2023 au sens strict
<b>Droit</b>	218 300	0,0%	219 400	218 400
<b>Economie, AES</b>	155 300	-8,7%	165 500	170 200
<b>Arts, Lettres, Langues, SHS</b>	485 500	-2,5%	493 000	498 000
<b>Sciences</b>	307 100	-3,6%	350 300	318 800
<b>STAPS</b>	59 400	0,6%	60 000	59 100
<b>Total disciplines générales</b>	<b>1 225 600</b>	<b>-3,1%</b>	<b>1 288 200</b>	<b>1 264 500</b>
<b>Santé</b>	235 000	4,5%	235 000	224 900
<b>IUT</b>	143 300	33,7%	143 300	108 200
<b>Interdisciplinaire</b>	300	n.s	800	100
<b>Ensemble</b>	<b>1 604 200</b>	<b>0,5%</b>	<b>1 667 300</b>	<b>1 597 700</b>

**Champ** : France, hors formations d'infirmiers cursus licence

**Source** : MESR-SIES Système d'information du suivi de l'étudiant (SISE)

### Davantage de nouveaux entrants en 2024

Le nombre de nouveaux entrants en première année augmente à nouveau (+1 %) après une baisse de 3,5 % en 2023. Les néo-entrants sont moins nombreux en Arts, Lettres, Langues, SHS et leur nombre est stable en Droit ainsi qu'en IUT (après deux années de baisse en IUT parallèlement à la mise en place du BUT). Dans tous les autres grands groupes disciplinaires, les entrants en première année de cursus licence sont plus nombreux et leur dynamique est différente de ce qui est observé pour les effectifs globaux, sauf en santé.

L'augmentation du nombre d'entrants suit principalement celle des néo-bacheliers à l'université (+1,4 % par rapport à la rentrée 2022), un peu plus marquée que celle du nombre d'admis au baccalauréat session 2023 (+1,2 %). Le nombre

de bacheliers des années antérieures inscrits en 2023-2024 (25 600), qu'ils soient en reprise d'études ou en réorientation après un cursus hors université, diminue de 3,1 %.

L'augmentation des inscriptions de nouveaux étudiants en mobilité internationale en première année de cursus licence ralentit, après les fortes hausses post-crise sanitaire précédentes (+1,8 % après +9 % en 2022-2023 et +19 % en 2021-2022). Le nombre total d'étudiants en mobilité internationale (206 400 en 2023-2024) augmente de nouveau légèrement (+1,2 %) ; il diminue un peu en cursus doctorat (-0,7 %).

#### Effectifs des nouveaux entrants en 1<sup>ère</sup> année

	Universités 2023-2024 au sens strict	Evolution par rapport à 2022-2023	Universités 2023-2024 Périmètre regroup.	Rappel universités 2022-2023 au sens strict
<b>Droit</b>	43 300	0,2%	43 300	43 200
Sciences économiques	18 500	3,3%	19 200	17 900
AES	8 500	1,8%	8 500	8 400
<b>Economie, AES</b>	<b>27 000</b>	<b>2,8%</b>	<b>27 700</b>	<b>26 300</b>
Lettres-Arts-Sciences du langage	19 900	-0,7%	20 000	20 100
Langues	26 700	-4,1%	26 700	27 800
SHS	45 300	-0,9%	45 800	45 800
Pluri Lettres-Langues-SHS	2 500	-9,0%	2 500	2 700
<b>Arts, Lettres, Langues, SHS</b>	<b>94 400</b>	<b>-2,0%</b>	<b>95 000</b>	<b>96 400</b>
Sciences fondamentales	24 800	5,0%	28 100	23 600
Sciences de la vie	18 600	5,2%	18 600	17 700
Pluri Sciences	5 900	-4,1%	5 900	6 100
<b>Sciences</b>	<b>49 300</b>	<b>3,9%</b>	<b>52 600</b>	<b>47 400</b>
<b>STAPS</b>	<b>19 700</b>	<b>4,1%</b>	<b>19 700</b>	<b>18 900</b>
<b>Disciplines générales</b>	<b>233 700</b>	<b>0,9%</b>	<b>238 400</b>	<b>232 200</b>
<b>Santé</b>	<b>29 800</b>	<b>5,2%</b>	<b>29 800</b>	<b>28 300</b>
<b>IUT</b>	<b>49 900</b>	<b>-0,1%</b>	<b>49 900</b>	<b>50 400</b>
<b>Interdisciplinaire</b>	<b>100</b>	<b>n.s</b>	<b>200</b>	<b>100</b>
<b>Ensemble</b>	<b>313 500</b>	<b>1,0%</b>	<b>318 300</b>	<b>311 000</b>
<i>Dont :</i>				
Nouveaux bacheliers	266 400	1,4%	270 600	263 200
Nouveaux entrants en mobilité *	24 400	1,8%	24 800	24 000
Bacheliers des années antérieures	25 600	-3,1%	25 800	26 400

**Champ** : France, hors formations infirmiers cursus licence

**Source** : MESR-SIES Système d'information du suivi de l'étudiant (SISE).

\*Certains néo-entrants en mobilité internationale (cf. encadré) ont obtenu le baccalauréat à l'étranger : ils sont 4 100 nouveaux bacheliers et 1 000 bacheliers des années antérieures (n.s. : non significatif).

### Diane MARLAT, Lyes NAIT-IGHIL MESR-SIES

**Champ** : les 48 universités françaises et les 13 universités expérimentales (hors Institut Polytechnique de Paris) de France métropolitaine et DROM, l'université de Lorraine, l'université Paris Sciences et Lettres, l'Université Grenoble Alpes, le CUF de Mayotte, l'institut national universitaire d'Albi, les IEP, les COMUEs. **Sont exclues** ici l'ensemble des **formations d'infirmiers de cursus licence**. Les autres formations paramédicales sont, en revanche, prises en compte. À la rentrée 2023, 25 800 étudiants se forment à ces autres professions paramédicales et sont inscrits en université, effectif en hausse de 7 % au 15 janvier (cf. annexe 3 – paramédical). **Champ EPE** : Début 2020, de grands ensembles universitaires se sont créés ou modifiés par décrets, en application de l'ordonnance sur les établissements expérimentaux. Au sein de ces nouvelles universités, sont intégrés des établissements comme membres ou composantes, dont les étudiants sont dès lors comptabilisés comme inscrits dans ces ensembles. Ce périmètre évolue régulièrement mais aucun nouvel EPE ne pourra être créé après janvier 2025 avec une période minimale d'expérimentation de deux ans et une évaluation préalable à toute sortie qui doit intervenir en 2027 au plus tard. **Source** : Les données sont issues de l'enquête « inscriptions » du système d'information sur le suivi de l'étudiant (SISE Universités). Les données 2022-2023 sont définitives tandis que les données 2023-2024 sont provisoires. La date d'observation est fixée au 15 janvier de chaque année universitaire. Les inscriptions sont comptabilisées ici hors inscriptions simultanées licence-classes préparatoires aux grandes écoles. **Nouvel entrant** : étudiant qui s'inscrit pour la première fois en première année de cursus licence, qu'il soit bachelier de l'année ou non. **Étudiant en mobilité internationale** : étudiant de nationalité étrangère, ayant un titre étranger admis en équivalence du baccalauréat ou titulaire du baccalauréat français passé à l'étranger (cf. annexe 4 - mobilité). **Pour en savoir plus** : <https://www.education.gouv.fr/reperes-et-references-statistiques-2022-326939>